

## Héritage chrétien : première victoire

Article rédigé par *Élizabeth Montfort*, le 09 juillet 2004

L'"héritage chrétien" de l'Europe est bien vivant. Quoiqu'on dise, le rejet de sa mention dans le projet de traité européen par les chefs d'Etats et de gouvernement, le 18 juin, n'est pas déterminant.

Il illustre seulement le décalage entre des gouvernements désavoués par leurs électeurs cinq jours auparavant, et la volonté des peuples européens qui devront ratifier le Traité pour qu'il soit effectif. En refusant d'écouter les Européens, les gouvernements français et belges ont imposé une vision de l'Europe qui met en péril l'avenir de sa construction politique.

À Bruxelles, le 28 juin, les députés à l'origine de la campagne en faveur de la reconnaissance de l'héritage chrétien, ont fait observer dans un communiqué le caractère exceptionnel de la mobilisation des Européens pour ancrer leur unité politique dans une réalité objective, celle de l'histoire et du droit.

Dans un élan populaire unique et pour la première fois de l'histoire européenne, une pétition a recueilli 1 200 000 signatures dans les vingt-cinq pays membres de l'Union ainsi que le soutien d'une cinquantaine d'ONG, représentant 55 millions d'adhérents. Aucune autre cause n'a jusqu'à lors fait l'objet d'un tel soutien.

Ces parlementaires se félicitent de l'article 51 du projet de traité, qui reconnaît le statut des Églises dans les États membres et recommande un dialogue régulier entre les pouvoirs publics et les Églises et communautés de croyants, pour leur contribution spécifique. Cependant il est très regrettable d'avoir refusé dans le préambule, la référence à l'héritage chrétien comme source principale des valeurs reconnues et partagées dans l'Europe réunifiée. Précisément, le respect de la dignité humaine, la solidarité avec les plus pauvres, la démocratie et l'égalité des droits, nous ont été légués par notre héritage chrétien.

Mais sans cette mention, ces valeurs peuvent prendre une tout autre orientation, comme les plus dangereuses idéologies l'ont fait au cours du XXe siècle, chacune invoquant des principes de droit généreux, mais toujours selon une interprétation subjective du pouvoir.

En outre, nier cet héritage, c'est refuser de construire l'avenir de l'Europe sur des fondations solides, condition nécessaire pour que l'Europe soit non seulement un espace économique, mais surtout une communauté de valeurs objectives et qu'elle puisse rayonner dans le monde.

Refuser d'inscrire l'héritage chrétien porte atteinte à l'identité de l'Europe et au regard de vérité sur notre histoire commune.

Cependant, la décision des chefs d'État n'engage pas les peuples, a fortiori tant qu'ils ne sont pas consultés. Et les nombreuses déclarations en faveur de la référence à l'héritage chrétien, y compris en France, ont permis à tous les Européens de prendre conscience que notre "héritage religieux" commun, c'est bien "l'héritage chrétien". Cette prise de conscience est une première victoire.

E. M.

Parmi les députés à l'origine de la pétition européenne, pour la plupart membres du Parti populaire européen-PPE, figuraient notamment : Elmar Brok (Allemagne), Peter Liese (Allemagne), Mario de Marco (Malte), Concepcio Ferrer (Espagne), Francesco Fiori (Italie), Ingo Friedrich (Allemagne), Bogdan Klich (Pologne), Vytautas Landsbergis (Lituanie), Girogio Lisi (Italie), Mario Mauro (Italie), Elizabeth Montfort (France) Maria Martens (Pays-Bas), Alojz Peterle (Slovénie), Adriana Poli Bortone (Italie), Jose Ribeiro e Castro (Portugal), Laszlo Surjan (Hongrie), Paul Rurbig (Autriche), Ari Vatanen (Finlande) ...

> Pour signer la pétition européenne on line, cliquez ici !

> Pour faire connaître la pétition à vos amis, cliquez ici !

>

>